

Sommaire



1. Nouvelle étude réalisée	1
2. Prix de l'entreprise européenne pour l'environnement	2
3. Cours intitulé « Manipulation sécurisée des substances détruisant la couche d'ozone » organisé à Malte	3
4. Nouveau programme de la société Malta University Services Ltd - Technologies de fabrication compétitive	4
5. Expo CO ₂ : marchés, financement et fonds du carbone	4
6. Foire Park Life 2006	5
7. Le second Salon syrien international de l'environnement-SYRENIRO 2006. Du 3 au 6 avril 2006	5
8. Séminaire de bonnes pratiques environnementales au Maroc	6

1. Nouvelle étude réalisée

Prévention et réduction à la source de la pollution dans l'industrie chimique

Le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP) a terminé l'étude sur la *Prévention et réduction à la source de la pollution dans l'industrie chimique*.

Afin de réaliser l'étude, il s'est avéré nécessaire de consulter les points focaux nationaux (PFN) des pays du bassin méditerranéen et de contacter plus de 350 administrations publiques, associations, comités et fédérations de l'industrie chimique, sociétés, centres et agences de développement, chambres de commerce et d'industrie, ambassades, bureaux économiques et commerciaux, instituts nationaux de la statistique, l'Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME), le Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC) et le programme Responsible Care, ainsi que des entreprises du secteur chimique des pays qui faisaient l'objet de l'étude, afin de prendre en considération les technologies et les conditions existantes dans chaque pays, pour choisir les opportunités de prévention de référence dans le secteur de la chimie, et de faire participer l'ensemble des domaines impliqués dans le cadre d'un réseau de communications qui a été établi dans le secteur.

Lors de l'élaboration de cette étude, B&B Asesoros, société d'experts-conseils chargée de sa réalisation, a créé un site Internet sur le serveur du CAR/PP (<http://www.cema-sa.org>), en trois langues différentes (anglais, français et espagnol), afin de diffuser et de collecter la documentation. Elle a ensuite exploité toute l'information rassemblée pour élaborer une description de la situation des sous-secteurs chimiques étudiés dans chaque pays. Par conséquent, le guide offre une connaissance réelle de la situation du secteur de la chimie fine dans l'arc méditerranéen : de l'importance du secteur, des problèmes qui lui sont spécifiques ainsi que de son cadre économique et juridique.

Le manuel est destiné aux petites et moyennes entreprises du secteur de la chimie fine. Ce secteur se définit par ses productions discrètes et variées, et non par des similitudes d'activité, car il regroupe des secteurs aussi divers que le secteur pharmaceutique de base, celui des tensioactifs à usage spécial (non détergents pour le public), des colorants, des biocides ou des arômes et parfums, qui appliquent des techniques et réalisent des activités de milieux très différents. L'objectif visé consiste à définir les

mesures de prévention de la pollution et les bonnes pratiques associées aux phases de procédé et aux opérations de base qui sont communes à la plupart de ces sous-secteurs. Les réactions chimiques ont été exclues de ces opérations vu l'incroyable diversité et hétérogénéité qui caractérise les produits chimiques synthétiques.

L'objectif de l'étude est d'aider les entreprises à parvenir à un développement durable par l'étude de leurs impacts et en suggérant un vaste éventail de possibilités de réduction de la pollution, incluant la réduction à la source, le recyclage et la récupération à la source, la valorisation, la

reconception du produit et du procédé, les bonnes pratiques environnementales et hygiéniques, ainsi que le remplacement des matières premières.

Le manuel a également pour but d'offrir un outil utile servant de guide pour minimiser la pollution générée dans le secteur de la chimie discontinuée, un guide de gestion utile et pratique pour l'application réelle des opportunités de prévention de la pollution sous ses différentes formes, par le biais de propositions pratiques dont l'application doit être à la portée des entreprises chimiques des pays du PAM. ■

2. Prix de l'entreprise européenne pour l'environnement

En janvier 2006, le Centre de technologies plus propres de Malte a envoyé la candidature de la société Trelleborg Sealing Solutions Malta Ltd. pour le prix de l'entreprise européenne pour l'environnement, un concours qui est organisé deux fois par an par la Direction générale de l'environnement de l'Union européenne.

Trelleborg Sealing Solutions Malta Ltd. comptait parmi les lauréats du concours local de l'environnement pour l'industrie organisé en 2005 par le Centre de technologies plus propres de Malte.

Le concours de l'environnement pour l'industrie de Malte a pour but de récompenser et de promouvoir les organisations ayant contribué de manière significative à la protection de l'environnement au cours de l'année précédente. Son objectif consiste à faire connaître les politiques, les pratiques et les processus de tous les secteurs de l'industrie qui favorisent le développement économique et social tout en minimisant l'impact environnemental de leurs activités, de sorte que ces initiatives peuvent servir d'exemple pour d'autres.

Le concours de l'environnement pour l'industrie de Malte comprend les trois catégories suivantes :

- Catégorie A Prix à la gestion pour le développement durable
- Catégorie B Prix à la conservation pour le développement durable
- Catégorie C Prix à l'initiative de protection de l'environnement pour les PME

Les lauréats, Trelleborg Sealing Solutions Malta Ltd. dans la catégorie A, HSBC Bank Malta plc dans la catégorie B et The Limestone Heritage dans la catégorie C, ont été présentés et récompensés dans le cadre d'une cérémonie organisée le 14 novembre 2005.



Représentants de Trelleborg Sealing Solutions Malta Ltd., lauréate dans la catégorie A

En sa qualité d'organisation lauréate de la catégorie A, Trelleborg Sealing Solutions Malta Ltd. a maintenant la possibilité de participer au programme du prix européen pour l'environnement organisé par l'Union européenne. Ce sont 28 pays qui prendront part à l'édition de cette année du prix de l'entreprise européenne pour l'environnement, ce qui fait de ce concours le plus grand prix de l'entreprise européenne. « Les entreprises qui participent au prix de l'entreprise européenne pour l'environnement sont les meilleures entreprises européennes qui réalisent leurs activités dans le respect de l'environnement ».

Les noms des organisations lauréates seront révélés au cours d'une cérémonie de remise de prix qui aura lieu en juin 2006. ■

3. Cours intitulé « Manipulation sécurisée des substances détruisant la couche d'ozone » organisé à Malte

Les substances détruisant la couche d'ozone (SDO) décomposent la couche d'ozone de la stratosphère, ce qui a pour effet d'augmenter le rayonnement ultraviolet nuisible sur la surface de la terre. Les SDO sont utilisées à grande échelle dans les réfrigérateurs, les appareils de climatisation, les extincteurs, le nettoyage à sec, tels que les solvants de nettoyage, et dans les fumigants agricoles.

Le protocole de Montréal est une des conventions de protection de l'environnement les plus efficaces au monde. Le protocole établit un calendrier obligatoire pour la suppression progressive des substances détruisant la couche d'ozone. Ce calendrier a fait l'objet de révisions constantes prévoyant des dates de suppression plus avancées en raison de l'évolution de la connaissance scientifique et des progrès technologiques.

Dans certains cas, le règlement 2037/2000 de la Commission européenne va même au-delà des exigences du protocole de Montréal.

En sa qualité de signataire du protocole de Montréal et de membre à part entière de l'Union européenne, Malte est tenu de supprimer progressivement les substances détruisant la couche d'ozone.

C'est dans ce contexte que le Centre de technologies plus propres organise un cours mensuel intitulé « **Manipulation sécurisée des substances détruisant la couche d'ozone** » afin de promouvoir les technologies moins polluantes.

Ce cours s'adresse aux techniciens déjà qualifiés et travaillant dans l'industrie de la réfrigération/refroidissement. Il est organisé en prévision d'amendements de la législation de ce pays (Loi 292 de 2002), qui doit s'adapter à la législation européenne.

L'objectif du cours consiste à tenir les participants informés des dernières technologies en matière

de manipulation de gaz réfrigérants, et à les former conformément aux réglementations à venir, ce cours étant requis pour obtenir un éventuel certificat des autorités compétentes en matière d'environnement et de planification à Malte.

Les sujets abordés pendant le cours sont les suivants :

- 1) L'impact environnemental
 - a. Destruction de la couche d'ozone
 - b. Réchauffement global
 - c. Protocole de Montréal
 - d. Réfrigérants alternatifs
- 2) Législation
 - a. Législation correspondante et normes sur la santé et la sécurité
- 3) Manipulation sécurisée des réfrigérants
 - a. Identification du type, de l'état et des conditions des réfrigérants
 - b. Stockage et manipulation des cylindres de réfrigérant
 - c. Préparation des systèmes et contrôle de fuites
 - d. Récupération des réfrigérants
 - e. Chargement de liquides et de vapeurs
 - f. Élimination des réfrigérants
- 4) Sujets pratiques
 - a. Utilisation des unités de récupération
 - b. Connexion et déconnexion des équipements de chargement

Un certificat d'aptitude conforme aux réglementations à venir est délivré après avoir suivi le cours avec succès. Plus de 60 techniciens ont déjà reçu ce certificat. ■



4. Nouveau programme de la société Malta University Services Ltd - Technologies de fabrication compétitive

Ce programme de 15 heures initie l'étudiant à des concepts modernes, des technologies et des équipements qui sont devenus indispensables dans l'environnement de fabrication compétitive actuel. Chaque cours met l'accent sur la présentation théorique d'une technologie particulière, suivie de démonstrations pratiques réalisées à l'aide d'équipements de haute technologie disponibles aux laboratoires DME, y compris un centre d'usinage vertical à trois axes de dernière génération, équipé d'un changeur d'outils automatique d'une capacité de 21 outils, un robot industriel à six axes PUMA 260, un équipement d'alimentation en fluide et des PLC, des installations pour la construction d'équipements prototypes et expérimentaux d'automatisation flexible, et des installations de conception et de développement de produit totalement équipées et utilisant le logiciel AutoCAD 2004.

Le cours s'adresse à des personnes possédant une

expérience technique et travaillant dans l'industrie manufacturière, ainsi qu'à celles qui occupent des fonctions de direction dans les PME impliquées dans la fabrication. Les technologies qui font l'objet de débats et de démonstrations dans le cadre du cours peuvent être appliquées individuellement ou en combinaison afin d'améliorer un certain nombre de paramètres de base des performances d'exploitation tels que les coûts, les temps et la qualité de la production.

Les participants aux cours acquièrent une connaissance claire des capacités, des limitations et des applications de ces technologies, ainsi qu'une estimation des exigences liées à leur mise en place et à leur implantation.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir une brochure du cours, veuillez contacter M. CJ Falzon au numéro de téléphone suivant : (+356) 21 343 572 ou à l'adresse électronique suivante :

charles.j.falzon@mus.com.mt ■

5. Expo CO₂ : marchés, financement et fonds du carbone

Le 4-5 mai 2006 a eu lieu dans l'auditoire de la Torre Agbar, à Barcelone, la journée Expo CO₂ : marchés, financement et fonds du carbone.

Expo CO₂ naît de la volonté de se transformer en la principale rencontre en Espagne de tous ces acteurs qui prennent part de la création de cette nouvelle valeur économique. L'objectif d'Expo CO₂ est de présenter, annuellement, les principales réponses aux nécessités que produira l'introduction de cette nouvelle variable économique - environnementale dans les organisations patronales.

La première édition d'Expo CO₂ coïncide avec la fermeture de l'exercice du 2005, dans la première période du commerce d'émissions. L'accès des entreprises à des bourses et le marché de CO₂ ou les expériences dans l'embauche privée entre les parties, sont certains des aspects d'actualité du marché d'émissions européen. Le fonctionnement de ce marché active d'autres mécanismes très attrayants qui aident à acquérir à meilleur prix des autorisations d'émissions, ainsi que les

Fonds de Carbone permettent la participation publique et privée de vastes portefeuilles de projets, ce qui représente un potentiel dans la génération de ressources par le marché, pour l'innovation et l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre collabore avec les organisateurs, la Fundació Fòrum Ambiental, dans sa réalisation. La Fundació Fòrum Ambiental est une des organisations qu'a propulsées le développement des mécanismes économiques dérivés du Protocole de Kyoto en Espagne, avec la conviction qu'une application correcte de cet est indispensable pour la mitigation des émissions qui influencent le changement climatique, en même temps qu'elle peut être très positive dans des termes strictement économiques et patronaux.

Pour information additionnel, on peu visiter la page Web : <http://www.expoco2.org> ■



expo CO₂

6. Foire Park Life 2006

Le CAR/PP a participé à la deuxième édition de la foire Park Life qui a eu lieu du 30 mars au 2 avril à Rome.

La foire, inaugurée par M. Paul Mifsud, coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), a bénéficié d'une forte présence politique ainsi que du soutien du *Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio* de l'Italie.

Le PAM-PNUE disposait d'un stand d'information et de distribution d'ouvrages de référence sur les activités des Centres d'activités régionales (CAR) et des programmes du PAM ; la plupart des centres étaient présents à la foire. Soulignons les présentations effectuées par le CAR Plan bleu sur l'état du littoral méditerranéen et par le CAR/PP, qui a proposé son étude sur *L'état et les tendances de la production durable en Méditerranée*.

Le 31 mars, une discussion sur les activités du PAM-PNUE intitulée *La Méditerranée après le défi local et le scénario mondial. Plan d'action pour la Méditerranée* a été organisée. Suite à cette discussion, M^{me} Virginia Alzina, directrice du CAR/PP, a présenté les activités prévues par le centre en rapport avec deux des secteurs prioritaires de la stratégie méditerranéenne



Park Life (Rome), 31.3.06

de développement durable, le tourisme et l'agriculture.

Sont également intervenus M. Sergio Illuminato, directeur du centre CAR/INFO de Rome, M. Abdelrahmen Gannoun, directeur du centre CAR/ASP de Tunis, M^{me} Marie-Christine Van Klaveren, secrétaire générale d'Accobams, M^{me} Purificación Canals, vice-présidente de l'IUCN, M. Nino Capriotti, conseiller politique communautaire de la province d'Ascoli Piceno, M. Andrea Cirillo, vice-président d'UNCEM, M. Ernino D'Agostino, président de la province de Teramo et de l'association Arc Adriatique-Ionique, M. Paolo Giuntarelli, directeur de Romanatura, M. Josep Mayoral, président député de l'aire des espaces naturels de la province de

Barcelone, M. Angelo Messina, vice-président de Federparchi, M. Angelo Paladino, représentant du conseil de l'environnement de la province de Salerno, M. Pedro Rosabal, représentant de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN, M. Massimo Rossi, coordinateur national de l'environnement de l'UPI et président de la province d'Ascoli Piceno, M. Angelo Gentili, secrétaire national de l'environnement et M. Roberto Patruno, responsable des relations internationales de CAR/INFO.

Étaient également présents à la foire les représentants les plus significatifs de la gestion du territoire et de la biodiversité, du tourisme durable, ainsi que la fleur des produits gastronomiques traditionnels locaux. ■

7. Le second Salon syrien international de l'environnement - SYRENVIRO 2006. Du 3 au 6 avril 2006

Sous le parrainage du Premier ministre M. Naji Al Otri, Envirotech - Moyen-Orient, et en collaboration avec Allied Expo, s'est tenu entre le 3 et le 6 avril 2006 le salon SYRENVIRO 2006 ; le second salon organisé en Syrie dédié aux produits liés à l'environnement, à l'ingénierie, aux consultants et aux services environnementaux.

Des participants spécialisés sélectionnés, dont des représentants du gouvernement, des ministères responsables, des organisations

internationales et des missions diplomatiques travaillant en Syrie, des hommes d'affaires, des activistes écologistes, des représentants d'ONG, des experts, des universités privées et publiques, ont participé à cet événement.

Le salon SYRENVIRO 2006 a bénéficié du soutien du PNUE, du Ministère syrien de l'administration locale et de l'environnement, de l'Association syrienne pour l'environnement et de la société Damascus Petrochemical Refinery Co.

Parallèlement à cet événement et en collaboration avec le PNUE, un certain nombre de séminaires a été organisé par les autorités publiques, des ONG, des organisations internationales et des entreprises participantes. L'objectif de ces séminaires est d'augmenter le niveau de gestion environnementale et d'élaboration de politiques, ainsi que d'introduire les derniers progrès technologiques en Syrie et dans la région.

Pour en savoir plus, visiter : <http://www.syrenviro.com/> ■

8. Séminaire de bonnes pratiques environnementales au Maroc

Fruit d'un projet de dissémination en matière de *Bonnes pratiques environnementales dans l'industrie de la tannerie dans la région du Maghreb*, lancé au milieu de l'année 2005 à la suite d'un séminaire avancé organisé dans le cadre du programme Azahar, un séminaire sur les bonnes pratiques environnementales dans le secteur de la tannerie au Maroc (Casablanca et Fès) a été organisé pendant la semaine du 13 mars 2006.

L'objectif global du projet est de diffuser les bonnes pratiques environnementales dans le secteur à travers la formation de formateurs et la rédaction d'un manuel qui a été diffusé dans la région du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc).

Le séminaire qui s'est tenu au Maroc a été coordonné par le Centre d'activités régionales pour la production propre en collaboration avec l'AIICA, la Fédération marocaine des industries du cuir (FEDIC) et le Centre marocain de production propre (CMPP). Des experts de l'AIICA y ont présenté le manuel et les différentes opportunités de prévention de la pollution dans le secteur.

Le cours associait l'enseignement théorique à des visites pour les experts dans différentes entreprises de la zone, dont la tannerie Mohammedia (entreprise qui tanne avec du chrome et des extraits végétaux), la tannerie Nouvelle Somatam, la tannerie Sais (entreprise qui se consacre au cuir d'ovins), la tannerie Oudhiri (entreprise de cuir d'ovins), la tannerie ND Freers (AIN NOKBI) de cuir de bovins, et d'autres entreprises de cuir de bovins.

Le séminaire de Casablanca a eu lieu au siège du CMPP et a rassemblé environ 25 personnes appartenant à différentes institutions, des fabricants de produits chimiques et des tanneurs. Le séminaire de Fès s'est



Le directeur du CAR/PP, Dra. Alzina et le Dr. El Khayati El Ghazouani (FEDIC) dans l'inauguration du Séminaire

déroulé dans les installations de la Chambre du commerce et d'industrie de Fès et a réuni des techniciens de la FEDIC, du CMPP et des entreprises de tannerie.

L'évaluation générale des deux séminaires est positive, non seulement en termes de participation à ces derniers, mais également en raison de la collaboration et de l'implication de la FEDIC et du CMPP dans leur organisation.

Avant que ne soient organisés ces séminaires, et dans le cadre du projet global, d'autres séminaires avaient déjà eu lieu en Tunisie en collaboration avec le Centre national du cuir et de la chaussure (CNCC), et il est prévu d'organiser des séminaires en Algérie, en Grèce, en Turquie et en Égypte au cours de l'année 2006. ■



Séminaire dans le siège du CMPP (Casablanca)



Dr. Adzet à un moment de sa présentation dans le Séminaire